

JUSTICE

Quatre années de violences conjugales

ÉPERNAY L'intervention de la voisine du couple a permis de mettre fin aux coups et aux insultes.



Le tribunal a condamné le Sparnacien à verser 1 000 € à son ex-compagne et 500 € à son bébé au titre du préjudice moral subi. Illustration

Si la voisine n'avait pas prévenu la police, les choses se seraient sûrement poursuivies jusqu'au jour où... » L'avocat de la victime, M^e Derowski, salue l'intervention salvatrice de cette dame qui a pu mettre fin à « des violences intolérables presque quotidiennes » le 29 juillet, dans un appartement de la rue de l'Hôpital à Épernay. Des coups qui pleuvent parce que monsieur, 31 ans, éprouve « un sentiment de persécution et de jalousie permanent », décrit le tribunal dans son instruction mercredi au palais de justice de Châlons.

DES ÉPISODES DE VIOLENCES SUBIS "UNE À DEUX FOIS PAR SEMAINE DEPUIS 2015"

Cela commence par des insultes, ou des menaces « je vais te tuer », se poursuit par des jets d'objets (tasse, robot ménager...), des bousculades « violentes » et puis des coups. Tantôt dans le dos, sur les bras, « là où je ne marque pas trop », commente celle qui partageait sa vie depuis quatre ans. Parfois même par une strangulation, jusqu'à ce qu'il remarque qu'elle peine à respirer. Et ceci « une à deux fois

par semaine depuis 2015 ». Jusqu'à ce que la voisine donne l'alerte, sans quoi cela aurait continué car madame « n'aurait rien dit », observe le ministère public. Elle s'est en effet tu souvent. Par crainte, car elle était menacée de mort. Elle comme sa famille. Ce 29 juillet pourtant, elle a osé briser le silence et a raconté ce qu'elle subissait. Ce que son fils de 9 mois avait aussi vécu quatre jours plus tôt. Pour la première fois, lui aussi a reçu un coup, une gifle de la part de son père qui n'a pas supporté qu'il renverse sa compote.

Ce comportement, le trentenaire au parcours de vie chaotique (violences durant son enfance, burn-out, alcool, chômage...) ne le minimise pas. Devant la police, il l'a reconnu. Devant le tribunal, il réitère. L'homme semble cependant dénué de tout sentiment, comme de tout regret. « C'est comme si tout devient presque normal lorsqu'on vous écoute, remarque la présidente de l'audience correctionnelle. Il n'y a pas vraiment de remise en cause. » Le Sparnacien est froid. Il dit avoir « besoin de parler » mais n'exprime pas grand-chose. Il n'explique pas

SON AUTORITÉ PARENTALE MAINTENUE

« Il est particulièrement dangereux, il convient de protéger son enfant de 14 mois », a insisté le procureur dans ses réquisitions en invitant le tribunal à s'interroger sur « la section du lien familial » entre le père et le fils frappé lorsqu'il n'avait que 9 mois. Une demande qui a choqué le conseil du prévenu, M^e Zavaglia, lequel a souhaité rappeler le contexte : « On est sur une claqué donné un jour. Le retrait de l'autorité parentale se prononce dans des cas de violences répétées, des situations extrêmement graves. » Le tribunal a suivi l'avocat et annoncé qu'il n'y avait pas lieu d'interdire le trentenaire de voir son enfant. Le juge aux affaires familiales sera chargé de statuer sur son droit de visite.

le pourquoi de sa violence. Il ne fait qu'admettre ses gestes. Ni plus ni moins. Il comprend cependant devoir être condamné, ne plus avoir le droit d'entrer en contact avec celle qui est devenue sa victime. Il a d'ailleurs scrupuleusement respecté son contrôle judiciaire depuis son interpellation.

Une situation qui n'empêche pas sa condamnation à une peine lourde malgré son casier vierge. Douze mois avec sursis mise à l'épreuve de deux ans, avec obligation de soins, de travail, interdiction d'entrer en contact avec la mère de son fils et de détenir une arme pendant cinq ans ont été prononcés à son encontre. ■ MARGAUD DÉCLEMY

VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCES ?

- Le 17 ou le 112 en cas d'urgence, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Le 3919 Violences femmes infos : numéro destiné aux femmes victimes de violences, ainsi qu'à leur entourage et aux professionnels concernés. Gratuit. du lundi au samedi, de 8 h à 22 h et les jours fériés de 10 h à 20 h.
- Le 119 : Allo Enfance Maltraitée, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

LA COUPE EST PLEINE

Les Habits de lumière se prolongent encore un peu avenue de Champagne avec les projections vidéos sur la façade du château Perrier, les fins de semaine. On aurait aimé que la façade de la mairie d'Épernay, joliment animée deux soirées durant, le reste aussi pendant les festivités de Noël. Dommage, c'est le genre de manifestations qui se regardent... sans modération !

L'ACTUALITÉ EN FLASH



CUMIÈRES

Un homme retrouvé mort dans sa voiture au fond de la Marne

Samedi à 20 h 45, un passant a vu une voiture tomber dans la Marne à Cumières, puis être emportée par le

courant avant de couler quelques dizaines de mètres plus loin. Il a aussitôt prévenu les secours. Les sapeurs-pompiers d'Épernay sont rapidement intervenus afin de tenter de localiser le véhicule. La force du courant rendant trop dangereux l'engagement de plongeurs, ils ont effectué des sondages et une reconnaissance visuelle depuis une embarcation. Sans résultat. Ce dimanche matin, des pompiers d'Épernay, Cumières, Châlons et Reims se sont à nouveau rendus sur place, afin de reprendre les recherches. La voiture a été retrouvée et sortie de l'eau vers 13 heures, son conducteur à l'intérieur. Une enquête a été ouverte par le procureur de Reims et confiée aux policiers d'Épernay, afin de déterminer les causes de sa mort. D'après les premiers éléments, la thèse du suicide est privilégiée.

FÈRE-CHAMPENOISE

Véhicule en feu

Samedi, un peu après 23 heures, les pompiers sont intervenus pour maîtriser l'incendie d'une voiture, avenue de Vitre à Fère-Champenoise.



CONTACTEZ-NOUS

LES RÉDACTIONS LOCALES

À Épernay, 17, rue des Archers, tél. 03 26 55 60 00 – epernay@lunion.fr
À Sézanne, 4, rue des Écoles, tél. 03 26 80 62 08 – sezanne@lunion.fr
Journalistes : Gauthier Hénon, Frédérique Pétré, Isabel Da Silva, Laetitia Venancio, Hélène Nouaille, Maxime Mascoli et Thomas Crouzet



SERVICE À LA PERSONNE

Sarl JARDINE
Entretien des extérieurs
Tél. 03.26.81.54.84
51120 La Villeneuve-lès-Charleville (près de Sézanne)

TONTE - TAILLE - NETTOYAGE - DÉSHÉRBAGE
Jardin - Verger - Haie - Massifs
Entretien terrasses, portails et bassins

www.paysagiste-geeraerts.fr
Contact@paysagiste-geeraerts.fr

CUISINES / BAINS

Ets Mestrude
2000503252

Conception et Installation
Cuisines • Salles de bains • Placards
Devis gratuit

1 avenue du 106^e RI - 51000 Châlons-en-Champagne
03.26.67.62.89 / 06.43.69.14.16
ste.mestrude@orange.fr / www.mestrude.fr

POUR FIGURER DANS CETTE RUBRIQUE



03 26 55 60 00